

Le mot du Président



Les vérités sur le CNE

Le *Contrat nouvelles embauches* est trop mis à mal pour que je ne ressente pas l'envie et le devoir de redire sa nécessité et les objectifs auxquels il répond.

En France, sitôt une nouvelle mesure adoptée, sitôt elle se trouve chahutée et décriée sans même avoir eu le temps de faire ses preuves. Ainsi, lors de la publication de l'enquête sur le CNE menée par le ministère de l'emploi (Dares) et l'ACOSS, les critiques ont prétendu que le CNE ne tenait pas ses promesses.

Pourtant, comme le ministre Renaud Dutreil l'a indiqué lors de l'assemblée générale de l'APCM : « 10% des emplois qui ont été créés par le CNE sont des emplois qui n'auraient jamais vu le jour et ils correspondent à environ 44 000 créations d'emplois ». De plus, « une rupture sur deux vient du salarié, 11 % seulement sont du fait de l'employeur ».

Lorsqu'une petite entreprise embauche en passant de un à deux employés, elle prend un risque et fait un pari sur l'évolution de son

carnet de commandes. Si les choses ne se déroulent pas comme prévues, le CNE permet de « limiter les dégâts » sur les conditions réglementaires et financières d'un licenciement qui par ailleurs aboutirait à la fermeture de l'entreprise.

Le CNE offre ainsi une sécurité que les attermoissements des uns et des autres menacent par leurs déclarations. Pour la pérennité de l'emploi qu'il crée, le chef d'entreprise doit impérativement se sentir dans une certaine sécurité quand il embauche. Il faut également qu'il puisse faire profiter sa clientèle ainsi que ses employés de sa compétence. Il leur transmet son savoir-faire qui se traduit par un geste professionnel pour en faire un personnel qualifié dont il n'a aucunement envie de se séparer pour bénéficier du fruit de son investissement. Et c'est ainsi que progressera notre économie : par l'embauche, la formation, la qualification, le travail et donc la croissance.

Alain Griset



→ 350 apprentis étaient conviés le 17 mai au Palais du Luxembourg pour les 7^e Rencontres sénatoriales de l'apprentissage (pages 2/3).

Sommaire

Des apprentis au Sénat

2

→ Apprenti aujourd'hui, entrepreneur demain !

Tribune

3

→ Nicolas About, sénateur des Yvelines

Tous pour l'emploi

4

→ Le premier ministre à l'APCM

Sécurité routière

4

→ Sensibiliser et informer les apprentis comme citoyens et futurs professionnels



Brèves européennes

4

→ Les CMA mobilisées pour la coopération européenne et internationale

En bref...

Les artisans à la recherche de nouveaux marchés en Chine

Après Pékin, en 2005, la deuxième édition de l'exposition « France, des maisons à vivre » organisée par UbiFrance, s'est déroulée à Shanghai, du 27 juin au 1^{er} juillet 2006. Vingt-quatre entreprises du secteur habitat et décoration venant de six régions, accompagnées par le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat et de l'APCM ont pu démontrer la qualité des produits haut-de-gamme exposés et leur savoir-faire aux professionnels chinois très curieux des produits français.

Le Programme Anti Morosité des artisans



FNPCA

La Première entreprise de France a démarré anonymement le 14 avril dernier une campagne placée sous le signe de la bonne humeur et qui tournait volontairement le dos à la morosité ambiante. L'artisanat a pris la parole en détournant les codes d'une campagne d'opinion, et a créé pour cela le « Programme Anti Morosité » (PAM). Derrière ce nouveau programme s'expriment les atouts et les convictions des 900 000 artisans de France, véritables acteurs de l'emploi dans les régions (CA de près de 175 milliards d'euros, soit 11,5% du PIB), garant à la fois de qualité, de proximité et de service.

Prix des initiatives de l'économie

Le 11 avril dernier, les trophées du concours des « Initiatives de l'économie », qui récompensent des acteurs dont l'action contribue au développement économique, ont été remis au Sénat en présence de Jean-Pierre Raffarin. Un jury, composé de journaliers de la presse économique, a attribué le « Trophée Métiers et Artisanat » à la chambre de métiers et de l'artisanat du Cantal



pour son opération « Boucherie propre ». Cette initiative, unique en France, s'inscrit dans le processus du développement durable. Elle permet aux entreprises de réduire le coût d'élimination de leurs déchets et de bénéficier d'outils attractifs pour sensibiliser les clients à leur bonne pratique.

Pleins feux sur...

Les 7^e Rencontres sénatoriales de l'Apprentissage

Apprenti aujourd'hui,

Le 17 mai dernier, le Sénat et l'Assemblée permanente des chambres de métiers ont organisé au Palais du Luxembourg, les 7^e Rencontres sénatoriales de l'apprentissage, en présence de 350 apprentis venus de toute la France, avec un thème au cœur de l'actualité : « Apprenti aujourd'hui, entrepreneur demain ! ».

De nombreux futurs artisans sont venus poser des questions directement au ministre Gérard Larcher, au sénateur Nicolas About (cf Tribune)...



L. Poyet-Sénat-2006

ce de Christian Poncelet, président du Sénat, les jeunes apprentis ont posé directement leurs questions à Gérard Larcher, ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. Les questions portaient sur des sujets tels que la création d'entreprise, les salaires des apprentis, l'ouverture sur l'Europe ou encore l'image trop peu valorisée de l'apprentissage en France.

Le Ministre a rappelé l'ambition du gouvernement de voir le nombre d'apprentis passer de 352 000 à 500 000 d'ici 2009. Il a également évoqué le programme européen de formation professionnelle Leonardo. Enfin, il a insisté sur l'excellence de la voie de l'apprentissage, notamment pour l'insertion professionnelle des jeunes.

Débat et conseils

Dans un deuxième temps, une table ronde, présidée par Nicolas About, sénateur des Yvelines et président de la commission des affaires sociales du Sénat, a permis à des apprentis de présenter leurs initiatives personnelles et de témoigner des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de leurs projets. Ces mêmes apprentis ont également posé des questions aux invités de la table ronde : Paul

Depuis la promulgation de la loi de cohésion sociale en 2003, l'apprentissage a fait du chemin, tant dans l'opinion des Français que de la part des chefs d'entreprises. Les débats actuels sur l'insertion professionnelle des jeunes ont mis ainsi l'accent sur ce qui est l'une de ses qualités essentielles.

Avec ses 900 000 entreprises, le secteur de l'artisanat poursuit sa progression régulière et on évalue à plus de 200 000 le nombre d'emplois aujourd'hui disponibles. Les entreprises artisanales maintiennent un bon niveau de développement ; l'une des problématiques essentielles pour un chef d'entreprise artisanale est de trouver aujourd'hui des employés qualifiés et demain celui qui reprendra l'entreprise.

Séance de questions orales

Lors d'une séance exceptionnelle de « questions orales » sous la présiden-



L. Poyet-Sénat-2006

entrepreneur demain !

Gérard Larcher a mis en avant les résultats excellents de l'apprentissage en matière d'insertion professionnelle des jeunes.



L. Poyet - Sénat

Nicolas About

Sénateur des Yvelines, président de la commission des affaires sociales du Sénat.

Comme le prouve votre participation régulière, les rencontres sénatoriales de l'apprentissage vous tiennent à cœur. Pourquoi ?

D'abord parce qu'elles nous permettent d'entretenir des contacts directs avec les jeunes qui ont ainsi l'occasion de nous exposer leur propre expérience. Je crois indispensable que nous ayons connaissance des difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain. En tant que législateur, il nous appartient bien sûr d'élaborer les lois et le secteur de l'apprentissage relève en premier lieu de la compétence de la commission des affaires sociales que je préside. Or, pour bien faire ce travail, il faut savoir comment la loi s'applique pour ensuite l'améliorer et la rendre plus efficace. Ainsi, plusieurs lois, notamment la loi de cohésion sociale et la loi sur l'égalité des chances, sont récemment intervenues dans l'objectif de promouvoir l'apprentissage comme une voie d'excellence et de réussite professionnelle pour les jeunes.

Que pensez-vous de la découverte des métiers proposée aux jeunes dès quatorze ans, à la rentrée 2006 ?

Il faut prendre au pied de la lettre l'expression « découverte des métiers ». L'apprentissage junior n'est pas une formule d'entrée à 14 ans dans la vie active, mais une modalité d'ouverture à la vie professionnelle destinée à des jeunes sous statut scolaire, dont la formation générale n'est pas terminée. Le but est d'inscrire les jeunes dans une démarche de formation concrète et motivante. On peut voir la découverte des métiers comme un aller-retour entre le monde de la production et celui de l'éducation. Son succès dépendra de la façon dont sera organisé cet aller-retour.

André Bahuon, président de l'Ordre des experts-comptables Paris/Ile-de-France, Joël Bouillaud, secrétaire général de la CMA du Nord, Emmanuel Chayé, délégué général à Maaf Assurances, Nicolas Haroch, chargé de la transmission/reprise à la CMA du Val-de-Marne, Sylvain Viollet, responsable artisanat/commerce à la Banque Populaire, Gilles Langlo, directeur du CFA de la CMA de l'Indre-et-Loire et Gilles Vérot, charcutier-traiteur à Paris.

Le débat s'est orienté sur des sujets variés comme la difficulté de souscri-

re un prêt bancaire par un jeune apprenti, la reprise d'entreprises, la carence de main-d'œuvre dans le secteur du bâtiment, les formations en gestion du personnel et en comptabilité... De nombreux conseils ont ainsi été donnés aux jeunes apprentis présents, notamment sur la bonne préparation de leur projet. Les moyens mis en œuvre par l'Etat, les collectivités, les CMA ou encore les banques pour les aider dans leur démarche ou les former à la gestion d'une entreprise ont également été évoqués.

La table ronde s'est close par l'allocation d'Alain Griset, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers, qui s'est félicité du succès de cette journée, tout en rappelant qu'il reste encore beaucoup à faire pour promouvoir et accompagner les jeunes dans l'apprentissage.

Temps fort pour les jeunes apprentis, les rencontres sénatoriales de l'apprentissage leur permettent de découvrir l'une des plus hautes instances de l'Etat. C'est aussi pour eux la reconnaissance de leur formation et, au-delà, des métiers de l'artisanat. ■

...et aux intervenants du secteur venus présenter leurs métiers.



Le réseau des CMA se mobilise pour la coopération européenne et internationale



Des groupes thématiques et géographiques ont été lancés depuis avril 2006 pour mettre en place une dynamique de travail entre l'APCM et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat et les chambres régionales de métiers et de l'artisanat pour la coopération européenne et internationale.

Dans cet esprit deux rencontres européennes ont été organisées.

- La CMA du Calvados a proposé dans le cadre de son engagement sur le projet Leonardo « Femmes dans les affaires », une réunion de présentation et d'échanges entre ses partenaires européens (Allemagne, Pologne, Lettonie) et le réseau français des CMA/CRMA.

- La chambre de métiers et de l'artisanat de la Moselle et ses partenaires allemands et luxembourgeois ont sollicité l'APCM pour une rencontre, le 1^{er} juin, sur le travail d'influence en Europe.

Ces réunions sont le préambule d'une action collective et concertée au profit de la présence de l'artisanat français en Europe. Cette dynamique est cohérente avec la volonté de la Commission européenne de renforcer les organisations représentant l'artisanat dans l'Union européenne.

Le chiffre...

900 000

Avec plus de 95 000 immatriculations d'entreprises en 2005, l'artisanat français dépasse le cap des 900 000 entreprises artisanales. Les immatriculations ont progressé de 1,3 % par rapport à l'année 2004 qui affichait déjà des chiffres très positifs.

« Tous pour l'emploi »

Le Premier ministre à l'APCM

Le 12 juin dernier, Dominique de Villepin était présent à l'Assemblée permanente des chambres de métiers pour participer à une réunion de travail du réseau *Tous Pour l'Emploi*. Jean-Louis Borloo, ministre de la cohésion sociale et Renaud Dutreil, ministre des PME, l'accompagnaient. René Ricol, président du réseau, a présenté les résultats de la dernière étude de l'observatoire de l'emploi et la « boîte à outils », désormais disponible pour les chefs d'entreprise. Le Premier ministre a également recueilli les témoignages de trois chefs d'entreprises artisanales, sur les raisons de leurs recours au CNE.



Accompagner les TPE

Créé en janvier 2004, sous le parrainage de Renaud Dutreil, *Tous pour l'emploi* est le seul réseau qui rassemble les principales organisations d'accompagnement des TPE en France. Parmi les outils mis en place, l'observatoire de l'emploi permet au réseau de produire des analyses sur la situation de l'emploi dans les TPE, au moyen de sondages et d'enquêtes internes menés plusieurs fois par an.

Sécurité routière

Sensibiliser et informer les apprentis comme citoyens et futurs professionnels

Le 4 mai dernier, Rémy Heitz, délégué interministériel à la sécurité routière, et Alain Griset, président de l'APCM, signaient une convention pour sensibiliser les jeunes des centres de formation d'apprentis (CFA) à la sécurité routière. En effet, les 110 000 apprentis des CFA des chambres de métiers et de l'artisanat sont confrontés quotidiennement à l'insécurité routière – les 15-24 ans forment la tranche d'âge la plus touchée par les accidents de la route – notamment à cause des modes de transport individuels utilisés majoritairement pour se rendre sur leur lieu de formation ou auprès de l'artisan qui les accueille.

Dans le cadre de cette convention, seront organisées des réunions d'information et des incitations à surveiller l'état de leur véhicule... Il a également été évoqué, à la demande d'Alain Griset, de mettre en place un trophée inter CFA afin de sensibiliser les jeunes aux risques routiers.

De plus, sur ce sujet, le gouvernement annon-

ce un effort important. Pour faciliter l'accès des jeunes au permis de conduire, une aide directe de deux cents euros sera versée par l'Etat aux jeunes en apprentissage dès le premier septembre.



Jean-Patrick Farrugia, APCM, Alain Griset, Président de l'APCM, et Rémy Heitz, Délégué interministériel à la sécurité routière.